



Extrait du Elus communistes et apparentés de Vénissieux

<http://gec.venissieux.org/Metropole-Modernisation>

# Métropole : "Modernisation, simplification"

- Lettre des élus -

Date de mise en ligne : mercredi 14 janvier 2015

---

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits  
réservés

---

La loi sur les Métropoles s'appelle « Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles » (MAPTAM). Un nom d'une simplicité qui modernise le vocabulaire à défaut de moderniser la justice et l'égalité des territoires.

On en voit les premiers effets avec le transfert d'une partie des pouvoirs des maires vers la Métropole. C'est le cas pour le réseau de chaleur de Vénissieux : la Communauté urbaine n'étant pas en mesure d'assurer le transfert, elle passe une convention avec la Ville pour que celle-ci continue son travail comme avant mais au nom de la Métropole. Simplification, modernisation !

De même pour le transfert du pouvoir de police de circulation : une mission exercée par les maires dont les frais varient entre 15 et 45 Euros par arrêté selon les villes. A Vénissieux, ils sont de 27 Euros. La décision est tombée sans concertation : le remboursement sera de 12 Euros ! Simplification comptable sans doute. Les communes subissent déjà des coupes financières intenable, et voilà qu'à présent, elles payent le transfert des compétences qu'elles n'ont pas voulu.

Cette « modernisation » est une façon de faire des économies sur le dos des communes et donc de leurs habitants, sans tenir compte des dégâts qu'elle produit. L'exemple parfait, c'est l'abandon par le Grand Lyon de la pré fabrique de l'Opéra qui devait s'installer à Vénissieux. Ce beau projet a été stoppé pour des raisons budgétaires alors que sa réalisation avait été actée en 2012 par l'Etat, le Grand Lyon, la ville de Lyon, la Région et la ville de Vénissieux. Un désengagement brutal qui ne tient pas compte des frais engagés par la commune et surtout de l'insertion, de l'emploi et des échanges culturels que ce projet portait.

Les élus communistes étaient contre la MAPTAM qui affaiblit les communes et éloigne les habitants de leurs élus et des décisions. Mais « c'est la loi, on l'applique » dit Michèle Picard qui est bien décidée à défendre Vénissieux, à se battre avec pragmatisme sur tous les dossiers. Et les élus de la majorité, avec leur maire, sont au travail pour faire respecter des choses toutes simples et toujours modernes que cette loi d'économistes distingués méprise : l'intérêt général, l'égalité, la justice, la solidarité.